

Arnaud  
Joseph Jacques  
N° 26

Mairie de la Gare

Le Dimanche

en mil huit cent trente-deux à l'heure du matin  
ACTE DE NAISSANCE de Joseph Jacques Arnaud  
né à la Gare le jeudi hier à trois heures du matin  
heure du matin fils de Joseph Jacques Arnaud à trois  
d' Catholique de Quinze ans ans, domicilié à la Gare  
et de Marie Agaray Agaray âgée de quarante ans,  
domicilié à la Gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin!  
Sur la déclaration à moi faite par le le P. Jean Baptiste Arnaud  
âgé de quarante ans, profession de Catholique domicilié à la Gare  
Premier témoin, Joseph Charles Pocard âgé de quarante ans,  
profession de magasinier domicilié à la Gare

Second témoin, Joseph Mercier âgé de vingt ans,  
profession de Magasinier de vin domicilié à Endouze

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi l'agent des Postes Agaray Agaray  
de la Commune de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public et  
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avant moi, à l'exception du docteur qui a dit sa serviette

Mercier

Pocard

Agaray

Gibelin  
Joseph Henry  
N° 26

Mairie de la Gare

ARRONDISSEMENT de Endouze

ACTE DE NAISSANCE de Joseph Henry Gibelin  
né à la Gare le jeudi hier à trois heures du matin  
heure du matin fils de Joseph Henry Gibelin à trois  
d' Catholique de vingt ans, domicilié à la Gare  
et de Charlotte Carlo âgée de vingt ans,  
domicilié à la Gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin!

Sur la déclaration à moi faite par le le P. Joseph Gibelin  
âgé de vingt ans, profession de Catholique domicilié à la Gare

Premier témoin, Joseph Pocard âgé de vingt ans,  
profession de magasinier domicilié à Condat

Second témoin, Joseph Charles Pocard âgé de quarante ans,  
profession de magasinier domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi l'agent des Postes Agaray Agaray  
de la Commune de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public et  
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avant moi, à l'exception du docteur qui a dit sa serviette.

Carly

Joseph Girovise

Agaray



la Gare  
N° 27

Mairie de la Gare

ARRONDISSEMENT de Endouze

Le jeudi avril en mil huit cent trente-deux, à trois heures du matin  
ACTE DE NAISSANCE de Joseph François Agaray  
né à la Gare le jeudi hier à trois heures du matin fils de Joseph Agaray à trois  
d' Catholique de quarante ans, domicilié à la Gare  
et de Blanche Clémence Agaray âgée de quarante ans,  
domicilié à la Gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin!

Sur la déclaration à moi faite par le le P. Joseph Agaray  
âgé de quarante ans, profession de Catholique domicilié à la Gare

Premier témoin, Marie Louis Kuffel âgé de trente ans,  
profession de Ménagère domicilié à la Gare

Second témoin, Joseph Louis Auguste Vitter âgé de quarante ans,  
profession de Marchand domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi l'agent des Postes Agaray  
de la Commune de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avant moi, à l'exception du docteur qui a dit sa serviette

Muller

Vitter

Agaray

Rimbaut  
Rouet Louis

Mairie de la Gare

ARRONDISSEMENT de Endouze

Le jeudi avril en mil huit cent trente-deux, à trois heures du matin  
ACTE DE NAISSANCE de Martin Marius Rimbaut  
né à la Gare le jeudi hier à trois heures du matin fils de Martin Rimbaut à neuf  
d' Catholique de vingt ans, domicilié à la Gare  
et de Elizabeth Rimbaut Agaray Agaray âgée de trente ans,  
domicilié à la Gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin!

Sur la déclaration à moi faite par le le P. Jean Baptiste Rimbaut  
âgé de trente ans, profession de Catholique domicilié à la Gare

Premier témoin, Marius Rimbaut âgé de vingt ans,  
profession de peintre domicilié à la Gare

Second témoin, Joseph Louis Geronval âgé de vingt ans,  
profession de peintre domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi l'agent des Postes Agaray Agaray  
de la Commune de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public et  
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avant moi, à l'exception du docteur qui a signé avec moi.

Geronval

Agaray